Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Intervenir face à une situation d'accident de travail et porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise
- Contribuer à la prévention des risques professionnels en étant acteur de la prévention dans son entreprise

Public cible

- Tout personnel de l'entreprise, de la structure, de l'établissement, de l'association
- Pas de prérequis

Formateur

- Titulaire du certificat de « Formateur SST » en cours de validité

Personnes en situation de handicap

Contacter Stéphanie Olivier pour étudier ensemble les possibilités d'adaptation
Tel : 06 49 22 89 74

Performetbien
4 rue du Capitaine Lemonnyer
50290 BREHAL
Siret : 93975178000015
NDA : 28 50 01 723 50

Contact

Stéphanie Olivier
Tel : 06 49 22 89 74
Mail : stephanie@performetbien.fr
www.performetbien.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Durée de la formation

14 heures, en présentiel

Tarif intra-entreprise

1980 € hors taxes,

Comment participer

En intra-entreprise :
De 4 à 10 participants
Délai : 1 mois avant la prestation afin de définir la date, les modalités et la liste des participants

En inter-entreprise :
De 4 à 10 participants
Selon calendrier disponible sur demande et sous reserve d'inscription 15 jours avant le début de la session de formation.
La formation se déroulera dans les locaux choisis par le prestataire.

Modalités d'évaluation

- Evaluation diagnostique, formative, sommative (positionnement en entrée et fin de formation, évaluation orale tout au long de la formation et lors des mise en situation)
- Bilan à chaud et à froid (questionnaire google form)

Suivi de la formation

Attestation de présence à signer chaque demi-journée
Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

Programme détaillé : Sauveteur Secouriste du Travail

LE CADRE JURIDIQUE
Les textes réglementant
L'intervention du SST dans et hors de l'entreprise

LE RÔLE DU SST
Notions de danger, situations dangereuse, dommage, risque, AT, MP.
Étude des AT et MP de l'entreprise
La collaboration avec les autres acteurs de la prévention (interne et externe)
Agir en tant qu'auxiliaire de prévention

LES ACTIONS DE PRÉVENTION
Identifier les dangers - Repérer les personnes exposées
Compréhension des dommages
Supprimer ou faire supprimer une situation de danger dans une situation de travail
Proposer des actions de prévention

INFORMER DES SITUATIONS DANGEREUSES
Identifier qui informer dans l'entreprise
Le message d'information pour les demandes d'actions de prévention

LA PROTECTION
Alerte à la population
Phase d'analyse
Phase d'action de protection

L'EXAMEN
Les fonctions vitales
Déceler une urgence vitale
Associer une urgence vitale à un résultat à atteindre
La victime sur le ventre

L'ALERTE
Identifier qui alerter
Le message d'alerte
Faire faire l'alerte
La procédure interne d'alerte (appel du 15 - prévenir l'accueil...)

SECOURIR UNE/DES VICTIME(S)
La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe
La victime se plaint d'un malaise
La victime se plaint de brûlures
La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
La victime présente une plaie grave
La victime ne répond pas et respire
La victime ne répond pas et ne respire pas

PROCEDURES INTERNES
Déclarer après la prise en charge d'un accident : alerte sécurité, registre des accidents bénins
Le matériel et les locaux à disposition des SST

Certification

Remise d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sous conditions :

1. Réalisation de 2 épreuves certificatives favorables :
   - Sur une situation d'accident simulé, le candidat montrera sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée
   - Au cours d'un échange avec le formateur, le candidat répondra à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre règlementaire
2. Présence pendant la totalité de la formation (soit14 heures de formation)

Mise à niveau et maintien des compétences : A l'issue de la période de 24 mois, le titulaire de la certification devra suite une session de Maintien et Actualisation des Compétences en Sauveteur Secouriste du Travail

Perform&Bien